



Fiche d'inscription 2022 / 2023

Licenciés FTA Bully

NOM

PRENOM

Date de naissance

Lieu naissance

Département naissance

Pays naissance

Handisport Nationalité

Photo

Numéro de badge

TARIFS (1/9/22 au 31/8/2023)

licence adulte FFTir	81 €	
licence jeune FFTir	57 €	
cotisation adulte	61 €	
Cotis. Adulte 75%	46 €	
cotis. adulte 50%	31 €	
cotis. Jeune	45 €	
cotis. jeune 75%	34 €	
cotis. jeune 50%	23 €	
forfait inscription	16 €	
badge	2 €	
TOTAL		

paiement

par chèque		
par CB		
en espèce		
ch. vacances ANCV		
coupon sport ANCV		
ticket loisir CAF		
Pass' sport CALL		

Adresse

CP Ville

Fixe Mobile Pro

Courriel @

Le licencié a fourni: pièce identité

Numéro de LICENCE FFTIR →

Détenteur d'armes : (pour détention) oui non

QCM sécurité obtenu non oui, le

Pratique du 200m oui non

Profession (facultatif)

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél fixe : Tél mobile :

Indications médicales : (non obligatoires)

En signant cette fiche :

- J'autorise le club FTA Bully à utiliser les **images** réalisées à la demande de l'association sur tout type de support matériel ou immatériel (cession droits à l'image).
- Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement intérieur** et je m'engage à le respecter.
- Je m'engage à respecter les **mesures sanitaires** imposées par l'association.

Fait à Bully-les-Mines, le :

Signature de l'adhérent

Signature du représentant légal

Constitution du dossier - À joindre impérativement

1. Cette fiche d'inscription saison 2022 / 2023
2. 2 photos d'identité (1 pour le badge, 1 pour le dossier)
3. Certificat médical **envoyé préalablement sur EDEN par le sociétaire.**
4. Mineurs : autorisation parentale signée des deux parents
5. Règlement accepté : espèce - chèque - CB - chèque vacances ANCV - coupon sport ANCV - ticket loisirs CAF)

Droit d'accès au pas de tir à compter du 1^{er} septembre 2022 :

À condition que la licence soit validée et payée et que le dossier d'inscription soit complet.
La licence 2022 / 2023 est valable jusqu'au 30/9/2023.

Le port du badge 2022 / 2023 est obligatoire pour accéder aux locaux de l'Association

Personne ayant réceptionné la fiche

Nom :

Prénom :

Saisie ITAC :

oui non

Date :

Signature :